



CÔTES-D'ARMOR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°22-2023-015

PUBLIÉ LE 18 JANVIER 2023

Sommaire

DDTM 22 / Direction

22-2023-01-18-00005 - Décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics signée le 18/1/2023 par M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor (8 pages)

Page 3

DDTM 22

22-2023-01-18-00005

Décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics signée le 18/1/2023 par M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor

**Décision portant subdélégation de signature
en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics**

M. Benoît DUFUMIER
directeur départemental des territoires et de la mer,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements et notamment l'article 44 ;

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2012-12-46 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 30 mars 2022 nommant M. Stéphane ROUVÉ, Préfet des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 13 juin 2017 nommant M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, délégué à la mer et au littoral ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 5 septembre 2018 nommant M. Éric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'intérieur et des outre-mer en date du 21 juillet 2022 nommant M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 août 2022 portant délégation de signature à M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2020 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

1.1 La délégation de signature accordée à M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, peut, sous sa responsabilité, à l'effet d'exercer les attributions du pouvoir adjudicateur pour les marchés publics peut, sous sa responsabilité, être exercée par :

- **M. Éric HENNION**, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer,
- **M. Eamon MANGAN**, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral.

1.2 Cette délégation de signature peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les agents désignés ci-après, dans le cadre de leurs attributions respectives et dans la limite des références indiquées pour chacun :

LES CHEFS DE SERVICE ET ADJOINTS		
<p>SERVICE RISQUES SÉCURITÉ BÂTIMENTS</p> <p>BOP 181, 203, 207</p>	<p>M. Philippe PAYET, chef du service risques, sécurité, bâtiments</p> <p>Mme Claudine GUYADER-PÉRON, adjointe au chef du service risques, sécurité, bâtiments</p>	
<p>SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME</p> <p>BOP 135, 362, 363</p>	<p>Mme Gwenael HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme</p> <p>Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme</p> <p>Mme Laurence DIJOUX, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme</p>	<p>Fournitures et services : 30 000 euros TTC</p> <p>Travaux : 50 000 euros TTC</p>
<p>SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES</p> <p>BOP 205</p>	<p>M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, chef du service activités maritimes</p> <p>Mme Martine POUILLAIN, adjointe au chef du service activités maritimes</p>	

<p align="center">SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL</p> <p align="center">SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL</p> <p align="center">BOP 113 et 205</p>	<p>M. Pierre PIQUET, chef du service aménagement, mer et littoral</p> <p>M. Didier FROUX, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral</p> <p>M. Fabien MAROCCO, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral</p>	<p align="center">Fournitures et services : 30 000 euros TTC</p> <p align="center">Travaux : 50 000 euros TTC</p>
<p align="center">SERVICE ENVIRONNEMENT</p> <p align="center">BOP 113 et 162</p>	<p>M. Gérard DÉNIEL, chef du service environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Bruno LEBRETON, adjoint au chef du service environnement 	
<p align="center">SERVICE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL</p> <p align="center">BOP 149</p>	<p>Mme Nadine TURPIN, cheffe du service agriculture et développement rural</p> <p>M. Yannick CORNEC, adjoint au chef du service agriculture et développement rural</p>	
<p align="center">SERVICE OBSERVATIONS, FONCIER ET TRANSITIONS</p> <p align="center">BOP 113 et 135</p>	<p>Mme Priscille GHESQUIERE, cheffe du service observations, foncier et transitions</p> <p>M. Jean-François COROUGE, adjoint à la cheffe du service observations, foncier et transitions, responsable des stratégies foncière</p>	

LES UNITÉS DU SIÈGE		
<p align="center">SERVICE RISQUES, SÉCURITÉ, BÂTIMENTS</p> <p align="center">Éducation routière</p> <p align="center">BOP 207</p>	<p>Mme Steffy DILLENSCHNEIDER, cheffe de l'unité éducation routière</p> <p>Mme Émeline LEHAIN adjointe à la cheffe de l'unité éducation routière</p>	<p align="center">4 000 euros TTC</p>
<p align="center">Risques-nuisances</p> <p align="center">BOP 181 et 203</p>		
<p align="center">Sécurité routière</p> <p align="center">BOP 207</p>	<p>M. Rémy HENNEL, chef de l'unité sécurité routière</p>	
<p align="center">SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME</p> <p align="center">BOP 135</p>	<p>Logement privé :</p> <p>Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé</p>	<p align="center">4 000 euros TTC</p>

<p style="text-align: center;">SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME</p> <p style="text-align: center;">BOP 135</p>	<p>Logement social public : Mme Barbara CHARVOT, cheffe de l'unité logement social public</p> <p>Politiques du logement : Mme Isabelle LOUARN, cheffe de l'unité politiques du logement</p> <p>Application du droit des sols : Mme Clémentine VOISIN, cheffe de l'unité application du droit des sols</p> <p>Planification, SCoT et littoral : Mme Nathalie GAY, cheffe de l'unité planification, SCoT et littoral</p> <p>Planification et actions transversales : M. Guillaume POULIQUEN, chef de l'unité planification et actions transversales</p> <p>Planification et animation du réseau : Mme Véronique LE GARREC, cheffe de l'unité planification et animation du réseau</p>	<p style="text-align: center;">4 000 euros TTC</p>
<p style="text-align: center;">SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES</p> <p style="text-align: center;">BOP 205</p>	<p>Littorale des affaires maritimes : M. Régis QUELLEC, chef de l'unité littorale des affaires maritimes</p> <p>M. Yannick ROBIN, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes</p> <p>M. Gilles ALLANIC, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes</p>	<p style="text-align: center;">4 000 euros TTC</p>
<p style="text-align: center;">SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL</p> <p style="text-align: center;">BOP 205</p>	<p>Cultures marines : Mme Aurélie DAVID, adjointe au chef de l'unité cultures marines</p>	<p style="text-align: center;">4 000 euros TTC</p>
<p style="text-align: center;">SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL</p> <p style="text-align: center;">BOP 113</p>	<p>Domaine public maritime : Mme Magali LECLERCQ, adjointe au chef de l'unité gestion du domaine public maritime au service aménagement mer et littoral</p>	<p style="text-align: center;">4 000 euros TTC</p>
<p style="text-align: center;">SERVICE OBSERVATIONS, FONCIER ET TRANSITIONS</p> <p style="text-align: center;">BOP 113 et 135</p>	<p>Études et mobilités : M. Édouard MORIN, chef de l'unité études et mobilités</p>	<p style="text-align: center;">4 000 euros TTC</p>

SERVICE ENVIRONNEMENT BOP 113 et 162	Milieux aquatiques : M. Pascal COSSON, chef de l'unité milieux aquatiques	4 000 euros TTC
	Ressource en eau et assainissement : Mme Claudine LEBORGNE, cheffe de l'unité ressource en eau et assainissement	
BOP 162	Politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture : Mme Pauline HERBERT, cheffe de l'unité politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture	4 000 euros TTC

Article 2 : La délégation de signature accordée à M. Benoît DUFUMIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, à l'effet de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État, portant sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses imputées sur les programmes listés ci-après, peut, sous sa responsabilité, être exercée par :

- **M. Éric HENNION**, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer,
- **M. Eamon MANGAN**, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral,

- BOP 113 : milieu, marin, paysage, eau et biodiversité ;
- BOP 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
- BOP 149 : compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture ;
- BOP 162 : interventions territoriales de l'État ;
- BOP 181 : prévention des risques ;
- BOP 203 : infrastructures et services de transports ;
- BOP 205 : sécurité et affaires maritimes ;
- BOP 207 : sécurité et éducation routière ;
- BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture ;
- BOP 217 : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer ;
- BOP 362 : plan de relance – écologie ;
- BOP 363 : plan de relance – compétitivité.

Article 3 : Dans la limite de leurs attributions et compétences, la subdélégation de signature est accordée aux agents indiqués ci-dessous, à l'effet de :

- valider, dans l'application CHORUS formulaire, les demandes d'engagement et la certification du service fait ;
- signer les pièces comptables relatives à l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses hors CHORUS formulaire ;
- effectuer les opérations de rétablissement de crédits (établissement des titres de recettes par le CPCM) le cas échéant.

SERVICE RISQUES, SÉCURITÉ BÂTIMENTS	M. Philippe PAYET, chef du service risques sécurité bâtiments	
	Mme Claudine GUYADER-PÉRON, adjointe au chef du service risque sécurité bâtiments	BOP 181,203, 207
	Mme Isabelle GUENO, gestionnaire éducation et sécurité routières	BOP 207
	Mme Claudine GUYADER-PÉRON, adjointe au chef du service risque sécurité bâtiments	BOP 181 - 203
	Mme Steffy DILLENSCHNEIDER, cheffe d'unité éducation routière	
	Mme Morgane QUEMERC'H, adjointe à la cheffe de l'unité éducation routière	BOP 207
SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME	M. Rémy HENNEL, chef de l'unité sécurité routière	
	Mme Gwenael HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme	
	Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme	
	Mme Laurence DIJOUX, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme,	BOP 135 – 362 -363
	Mme Isabelle LOUARN, cheffe de l'unité politiques du logement	
Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé,		

SERVICE ENVIRONNEMENT	Mme Sylviane HINAULT Mme Nathalie MAHÉ	BOP 162
SERVICE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL	Mme Nadine TURPIN, cheffe du service agriculture et développement rural M. Yannick CORNEC, adjoint à la cheffe du service agriculture et développement rural Mme Catherine LHOMMEAU M. Guillaume RIBOD Mme Marie-Claude PIROTAIS Mme Chloé LAFOND, agent contractuel Mme Marie BALLOUARD, agent contractuel	BOP 149

Article 4 : Interface Galion

Une subdélégation de signature est accordée pour le profil valideur de l'interface Galion, aux agents ci-dessous :

- Mme Gwenaél HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Laurence DIJOUX, adjointe à la cheffe du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Barbara CHARVOT, cheffe de l'unité logement social public du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Isabelle GUEHENNEUX, chargée des aides à la pierre du parc public de l'unité logement social public du service planification, logement, urbanisme.

Article 5 : La décision du 14 octobre 2022 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics du directeur départemental des territoires et de la mer est abrogée à compter de l'entrée en vigueur de la présente décision.

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes-d'Armor.

Saint-Brieuc, le 18 JAN. 2023

8/8

**Le directeur départemental
des Territoires et de la Mer**

Benoît DUFUMIER